

Lettre d'introduction destinée au parent/titulaire de l'autorité parentale

Exemple :

Chers parents,

À compter du (date), les élèves recevront une adresse de courrier électronique et un mot de passe leur permettant d'envoyer et de recevoir du courrier électronique. Le courrier électronique ou courriel est un service de correspondance sous forme d'échange de messages, à travers un réseau informatique.

L'école (ou la commission scolaire) a décidé d'ajouter cet outil à la panoplie actuellement disponible d'instruments pédagogiques afin de faciliter l'apprentissage des élèves.

L'usage du courrier électronique à l'école s'inscrit dans le cadre des différentes activités d'apprentissage mises en place par les enseignants. En tant qu'activité pédagogique, l'accès au courrier électronique fait l'objet d'une surveillance ou d'une supervision appropriée de l'enseignant, compte tenu des risques inhérents à cette activité. Il est de notre intention de fournir les meilleurs efforts possibles afin d'assurer la sécurité des élèves usagers ainsi qu'un environnement adapté à leur âge.

Toutefois, la possession d'une adresse de courrier électronique comporte des implications allant au-delà des murs de l'école. Comme l'adresse de courrier électronique peut être utilisée à partir de n'importe quel ordinateur, son usage est assorti de conditions. En tant que parent et titulaire de l'autorité parentale, votre participation et votre engagement sont essentiels afin de tracer avec votre enfant les limites et normes pour une utilisation responsable du courrier électronique.

Nous vous invitons donc à prendre connaissance de ces conditions d'utilisation dans les documents ci-joints et de discuter avec votre enfant des privilèges et responsabilités découlant de la possession d'une adresse électronique. Nous vous suggérons, de plus, de lire les extraits, reproduits en annexe de cette lettre, de certaines règles simples à enseigner à votre enfant pour l'utilisation du courrier électronique, et élaborées par la Commission d'accès à l'information.

Veillez ensuite nous renvoyer l'avis de réception ci-joint signé. (si la lettre s'adresse à un parent d'un élève du primaire)

OU

Votre enfant doit ensuite signer et nous renvoyer le contrat d'utilisation qui lui est destiné. (si la lettre s'adresse à un parent d'un élève du secondaire)

Bien à vous,

¹³ Comme le souligne d'ailleurs la Commission d'accès à l'information, l'école devrait informer les parents des activités pédagogiques liées à l'Internet susceptibles de mettre en cause les renseignements personnels et leur faire connaître les balises mises en place pour assurer la sécurité des élèves lors de leur participation aux activités sur l'Internet. Commission d'accès à l'information, *Inforoute-Attention zone scolaire*, 1999, <http://www.cai.gouv.qc.ca/lecole.htm>

Exemple :

Élève

Je, _____, ai lu et discuté avec mes parents/titulaires de l'autorité parentale de la politique de l'école sur l'utilisation du courrier électronique et de l'Internet. Je respecterai les règles de cette politique. Je comprends que le non-respect de cette politique peut entraîner la perte de mon accès au courrier électronique et à l'Internet ainsi que des sanctions disciplinaires.

Nom _____

Année scolaire _____

École _____

Exemple :

Parent ou titulaire de l'autorité parentale

J'ai lu la politique d'utilisation du courrier électronique et de l'Internet de l'école.

Je reconnais que la possession d'une adresse de courrier électronique peut entraîner des conséquences et qu'une supervision de son usage à la maison est nécessaire. Si mon enfant reçoit ou expédie du courrier électronique à partir de la maison ou d'un autre endroit, je verrai à lui expliquer les exigences de la politique d'utilisation du courrier électronique.

Signature du parent ou titulaire de l'autorité parentale :

Adresse _____

Date _____

Téléphone _____